

Questions au Feuilleton

AFFAIRES COURANTES

[Français]

AGRICULTURE

PRÉSENTATION DU 1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

Mme Éva Côté (Rimouski-Témiscouata): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du Comité permanent de l'agriculture, dans les deux langues officielles.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 259, 353 et 365.

[Texte]

LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DU NORD LIMITÉE

Question n^o 259—**M. Schellenberger:**

1. La Société des Transports du Nord Limitée réserve-t-elle des péniches pour distribuer le carburant et, le cas échéant, a) combien, b) quels genres de carburants transportent-elles?

2. Les péniches transportent-elles des marchandises sur le pont lorsqu'elles ne transportent pas de carburant et, le cas échéant, a) enlève-t-on les réservoirs à carburant, b) vidange-t-on les réservoirs avant d'utiliser le pont pour transporter des véhicules et des marchandises?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): La Société des Transports du Nord Limitée nous informe de ce qui suit:

1. Les péniches qui font partie de la flotte utilisée par la Société ont toutes un double usage, car elles peuvent transporter des marchandises sèches et des produits pétroliers. Elles servent à transporter l'une ou l'autre de ces catégories de produits, ou les deux à la fois, selon les besoins.

Les produits pétroliers transportés comprennent des carburants divers tels que le mazout, le carburant diesel, l'essence au plomb provenant d'une alcoylation, le carburant d'aviation et le carburant ordinaire, au plomb et sans plomb, ainsi que les carburateurs.

2. Selon la politique et l'usage actuels, les péniches qui ont servi au ravitaillement en produits très volatils et qui sont par la suite affectées au transport des marchandises sèches sont décapées et débarrassées de leurs gaz avant d'être utilisées à cette fin.

DESIGN CANADA

Question n^o 353—**M. St-Germain:**

1. Pour l'année financière 1982-1983, quel était le budget total de *Design Canada* et quel était son mandat?

2. Au cours de la même année, combien de personnes cet organisme employait-il directement?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale): 1. Pour l'année financière 1982-1983, le budget total de «Design Canada» était de \$1,099,221, incluant les salaires. Le mandat de «Design Canada» était d'encourager et

d'accélérer le relèvement des normes esthétiques applicables aux produits de fabrication canadienne.

2. Au cours de la même année, cet organisme employait directement 20 personnes.

LE DOCUMENT INTITULÉ «BUILDING FOR THE FUTURE: TOWARDS A DISTINCTIVE CBC»

Question n^o 365—**M. St. Germain:**

1. Au sujet du document du ministère des Communications intitulé: *Bâtir l'avenir: vers une Société Radio-Canada distincte*, combien ont coûté au total a) la conception, b) la production et l'impression, c) la distribution?

2. Une entreprise privée a-t-elle participé à un aspect quelconque de la préparation de ce document et, dans l'affirmative, a) laquelle, b) quel travail a-t-elle effectué et combien en a-t-il coûté au total?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): En ce qui concerne le ministère des Communications, la réponse à la question ci-dessus est la suivante:

		Coût	Fournisseur	
1.	a)	Conception graphique prêt pour impression*	\$ 5,924.90*	Wendesigns Ltée*
	b)	Composition	\$ 4,271.56	Bureau d'impression du Gouvernement canadien—Édifice Jackson
		Impression	\$ 45,508.37	Bureau d'impression du Gouvernement canadien
		Traduction et rédaction française*	\$ 4,200.65*	Alphascript Ltée*
	c)	Distribution	\$ 2,517.19	Centre de Publications du Gouvernement canadien
	Total		\$ 62,422.67	

2. Les astérisques identifient deux entreprises privées, leur participation et leurs coûts.

[Traduction]

M. Evans: Monsieur le Président, je demanderais que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.

[Français]

Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. COOPER—LA TENTATIVE D'INTIMIDATION IMPUTÉE À UN FONCTIONNAIRE DE POSTES CANADA

M. Albert Cooper (Peace River): Monsieur le Président, je prends la parole pour faire mes observations finales sur la question de privilège que j'ai soulevée à la Chambre le 6 février 1984. Je tiens à signaler tout d'abord que je ne suis pas du tout surpris que le ministre conteste la véracité de mes déclarations. Le ministre sait toutefois très bien que cela n'avait absolument aucun rapport avec ma question de privilège et que cela n'a rien à voir avec le sujet. L'opinion du ministre est très importante et elle sera d'une importance capitale au moment où le comité étudiera la question, mais pas avant. Il y a eu un appel téléphonique, et je crois que nous